SICTOMAG'

L'information du SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire • N°21 • Edition 2025

CAP SUR LE PORTE À PORTE POUR LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

SICTOM
région de Châteauneuf-sur-Loire

www.sictom-chateauneuf.fr

SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire

Retrouvez-nous également sur Panneau Pocket

EDITO

« Le tri c'est l'affaire de tous ! »

Le **30 juin 2025** marque une grande date pour le SICTOM : l'alternance de la collecte des ordures ménagères et celle des emballages et papiers en porte à porte (à votre domicile) vont commencer pour les usagers dotés d'un bac.
Ce projet a pu être réalisé grâce à l'implication de chacun d'entre nous, je tiens à remercier les délégués et les agents du SICTOM, les élus des 63 communes membres, les communautés de communes et surtout les participants aux nombreuses réunions publiques.
Il est le fruit d'une réflexion et d'une concertation avec beaucoup d'entre vous, dont une majorité souhaitait la mise en place de ce nouveau service. Après une étude de faisabilité et une étude d'impact, il s'est avéré que les « bacs jaunes », en plus de nous permettre de **recycler plus et mieux**, et de nous **simplifier les consignes de tri**, nous donnaient la possibilité de mieux **maîtriser nos dépenses**. Dans un contexte d'une très forte augmentation des coûts liée notamment à une règlementation de plus en plus stricte qui entraine une hausse des prix du traitement des déchets, ils nous permettent de réduire d'un tier la hausse de cette année.
En effet, les refus de tri sont une part très importante des surcoûts que nous devons payer. Ils représentent entre 800 000 et 1 million d'euros à l'échelle du territoire. Il est de notre devoir de faire le maximum pour le réduire.
Les **refus de tri** sont constitués d'éléments recyclables ou non, mis dans le mauvais contenant, par exemple, du verre dans les emballages, du papier dans le verre mais surtout des ordures ménagères dans les différents flux recyclables. On peut les classer dans 2 catégories :

- Les erreurs de tri involontaires : principalement dues à une incompréhension des consignes de tri (imbriqués : mettre le plus petit dans le plus grand, mettre ses emballages dans un sac, …) : une communication et une sensibilisation adaptées permettent de les diminuer.
- Les erreurs de tri volontaires : les plus nombreuses malheureusement ! Avec un peu de bonne volonté et de civisme, elles sont évitables.

L'alternance des semaines de collecte : une semaine les ordures ménagères et la semaine suivante les emballages et papiers, nous donne la possibilité de réduire notre empreinte carbone en **optimisant** le remplissage des bennes à ordures tout en réduisant le nombre de véhicules sur la route. Il nous faudra peut-être un peu d'adaptation, mais je ne doute pas de nos capacités. Pour ceux qui rencontreraient des difficultés, il existe le « *bac + badge* » qui permet, en plus du bac, un accès aux colonnes d'apport volontaire et un dépôt pour 1€ seulement.
Vous le savez, le tri et le recyclage sont l'affaire de tous, pas seulement pour transmettre une planète en meilleure santé à nos enfants, mais aussi pour notre portefeuille.
Dans ce magazine, vous allez voir que sont mises en avant certaines actions nouvellement déployées et qui montrent que le SICTOM ne travaille pas seulement sur la collecte et le traitement des déchets, mais intervient dans d'autres domaines très variés.
Vous pourrez notamment découvrir une animation développée en collaboration avec les services du restaurant scolaire et l'équipe éducative du collège de Lorris, mais aussi la mise en place des premiers composteurs partagés sur le territoire.

Philippe KUTZNER
Président du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Châteauneuf-sur-Loire

SOMMAIRE

P.4 INFOS COMITÉ

P.5-8 ACTUALITÉS ET PROJETS

P.9 ZOOM SUR

P.10-11 REPORTAGE

P.12-16 SENSIBILISATION ET DÉVELOPPEMENT

P.17-19 VIE DES DÉCHÈTERIES

Siège social

ZI. St Barthélémy 45110 Châteauneuf-sur-Loire

Horaires d'accueil du public

- Lundi, Jeudi : 9h- 13h / 14h- 17h
- Mardi : 9h- 13h / 14h- 18h30
- Mercredi, Vendredi : 9h- 13h

Pour nous contacter :

sictom@sictom-chateauneuf.fr

02 38 59 50 25

NOS PARTENAIRES

CITEO
EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Sictom Mag' n°21 • Mai 2025

- Directeur de publication : *Philippe KUTZNER*
- Rédaction et conception graphique : *Lucie LELOT, SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire*
- Crédits photos : *SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire ; CITEO ; Freepik*
- Impression : *Imprimerie Corbet*

INFOS COMITÉ

GRILLE TARIFAIRE 2025 POUR LES PARTICULIERS

17 levées par an

	PART FIXE		PART VARIABLE	TOTAL	Levées supplémentaires*
80L	126,00 €	56,00 €	56,10 €	238,10 €	3,30 €
120L	126,00 €	84,00 €	74,80 €	284,80 €	4,40 €
180L	126,00 €	126,00 €	102,00 €	354,00 €	6,00 €
240L	126,00 €	168,00 €	130,90 €	424,90 €	7,70 €
360L	126,00 €	252,00 €	187,00 €	565,00 €	11,00 €
660L	126,00 €	462,00 €	326,40 €	914,40 €	19,20 €

Je dispose d'un badge en complément d'un bac : +11 €
Prix du dépôt : 1 €

BAC JAUNE

Sur tout le territoire, y compris Châteauneuf-sur-Loire :
Inclus dans la dotation de base, ce qui signifie que son utilisation et les levées ne génèrent aucun frais supplémentaire.
Collecte et nouvelles consignes de tri à partir du 1er juillet 2025.

BADGE	126,00 €	56,00 €	32,40 €	214,40 €	1,20 €

27 dépôts par an

** facturé en 2026*

RAPPEL

PART « FIXE »

Abonnement de base

Cette part correspond **aux frais de fonctionnement** des services du SICTOM. C'est à dire : la mise à disposition de votre poubelle, l'installation des points d'apport volontaire et leur entretien, le passage du camion de collecte, le fonctionnement des 10 déchèteries du territoire et le traitement des déchets qui y sont collectés.

Coût proportionnel

Cette part est calculée **sur la base de montants fixés par les marchés**. Elle est fixe en fonction du volume de votre bac.
Elle correspond à la collecte de vos ordures ménagères et déchets recyclables : le chargement et le déchargement des déchets, le transport jusqu'au centre de tri.

PART « VARIABLE »

Forfait adapté

Cette part variable correspond au **volume de déchets produits**, adapté en fonction du volume du bac de chaque foyer. Elle vous permet de bénéficier d'un **forfait de 27 dépôts** pour les abonnements «badges» et d'un **forfait de 17 levées** pour les abonnements «bacs».

TOTAL

Le total de ces 3 ensembles forme la redevance incitative.

ACTUALITÉS ET PROJETS

COMMENT FONCTIONNE LA COLONNE D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

Pour le dépôt de vos ordures ménagères, le SICTOM met à votre disposition des colonnes, accessibles sur l'ensemble du territoire, 7j/7.

1. Positionnez votre badge
2. Patientez 5 secondes ;
3. Un déclic se produit ;
4. Déposez votre sac d'ordures ménagères ;
5. Refermez le tambour.

50L max

Les ordures ménagères :

- les déchets divers comme les jouets en plastiques, polystyrène, mousse,...
- les produits d'hygiène (couches, mouchoirs en papier, sopalin...)
- vaisselle cassée en verre et faïence
- les restes de repas (si vous n'avez pas de composteur)

Le saviez-vous ?

En cas de colonne défectueuse (tambour bloqué ou ne s'ouvrant pas correctement), **si le tambour ne s'ouvre pas entièrement, le dépôt ne sera pas pris en compte.** Néanmoins, vous pouvez vérifier directement votre nombre de dépôt sur votre compte usager depuis le notre site internet.
Ne contactez pas le SICTOM, nos outils informatiques nous permettent de suivre en temps réel les problèmes de colonne.
Nos agents interviennent le plus rapidement possible.

Tout dépôt au pied des colonnes est considéré comme dépôt sauvage soit une infraction de 3ème classe, amendable jusqu'à 1500 €.

NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE EN PORTE À PORTE : LE BAC JAUNE POUR TRIER TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

UN NOUVEAU SERVICE

Le SICTOM propose à compter du 30 juin 2025, un nouveau service de collecte en porte à port. A présent, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers dans le bac jaune.

UN NOUVEAU FORFAIT POUR LES USAGERS AU BAC

Pour le reste de l'année 2025 les bacs seront à présenter à la collecte **en alternance une semaine sur deux** :

• Le forfait des 17 levées **reste inchangé** et est applicable jusqu'à la fin de l'année pour le bac d'ordures ménagères.

• Le bac jaune pourra être présenté une fois toutes deux semaines, **sans coût supplémentaire**, en respectant l'alternance du calendrier.

Dès le 30 juin 2025,
un nouveau calendrier de collecte sera mis en place sur le territoire.
Retrouvez ce calendrier en ligne sur notre site internet ou dans votre mairie.

Lien de téléchargement

À PARTIR DE 2026

Forfait incluant :

- **17 levées bac ordures ménagères**
- **26 levées bac jaune**

À compter du 30 juin : la collecte se fera en alternance une semaine sur deux !

Astuces !

Pour respecter les 17 levées de votre bac d'ordures ménagères, avec le nouveau rythme de collecte, voici un exemple d'organisation :

- Les mois d'automne/hiver = 1 levée par mois
  (janvier/février/mars/avril/octobre/novembre/décembre)
- Les mois de printemps/été = 2 levées par mois
  (mai/juin/juillet/août/septembre)

Et si je suis au badge qu'est-ce qui change pour moi ?

Les colonnes aériennes bleues (papiers) et jaunes (emballages) vont progressivement être remplacées par des abri-bacs. Ils contiendront des bacs jaunes, permettant une collecte plus facile et optimisée des papiers et emballages.

Sept communes qui ont une densité de population au badge plus importantes ***(Bellegarde, Châteauneuf-sur-Loire, Fay-aux-Loges, Jargeau, Lorris, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Sully-sur-Loire)*** garderont des colonnes aériennes adaptées pour recevoir les emballages et les papiers.

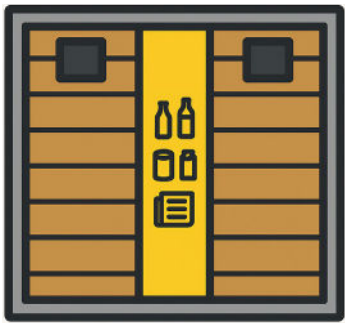

Le tri plus simple que jamais : tous les emballages ET les papiers se mettent dans le bac jaune !

CITEO
EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

Un doute ? Consultez le Guide du Tri !

Ne pas mettre de sacs d'ordures ménagères dans le bac jaune. Ne pas déposer vos emballages et papiers dans des sacs noirs, jaunes ou transparents.

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ, ON EN EST OÙ ?

Pour accompagner les usagers dans la gestion de leurs biodéchets, le SICTOM met en place des solutions adaptées à tous. Après plusieurs campagnes de distribution de composteurs individuels, une nouvelle étape se profile : **le déploiement des composteurs partagés sur l'ensemble du territoire.**

4 SITES PILOTES

13 décembre 2024
Installation d'un composteur partagé au pied d'une résidence à Sully-sur-Loire en partenariat avec Logem Loiret

03 avril 2025
Installation d'un composteur partagé dans une résidence privée sur la commune des Bordes

DANS LES TUYAUX

- composteur partagé au pied d'une résidence à Châteauneuf-sur-Loire en partenariat avec Logem Loiret
- composteur partagé sur Lorris, sur le parking du Musée de la Résistance et de la Déportation, en partenariat avec le Conseil Départemental et la commune

QUELLE EST LA SUITE ?

À partir du second semestre 2025, le SICTOM déploiera des sites de compostage partagés dans plusieurs communes du territoire. Fruit d'une collaboration entre les mairies, les équipes du SICTOM et les bailleurs sociaux, ces projets se développent progressivement, à l'image d'un compost qui arrive à maturité.

ZOOM SUR

LES AMBASSADRICES DU TRI : AU COEUR DE LA SENSIBILISATION

Les Ambassadrices du Tri jouent un rôle essentiel au sein de l'équipe Communication, Sensibilisation et Développement du SICTOM. Présentes sur le terrain, elles veillent à améliorer le geste de tri des usagers à travers différentes missions : contrôle qualité des bacs, suivi des erreurs de tri grâce aux caractérisations réalisées à l'UTOM et actions de sensibilisation.
Certains d'entre vous ont également pu les rencontrer lors de la livraison des bacs jaunes. Grâce à leur engagement, elles contribuent chaque jour à une meilleure valorisation des déchets sur notre territoire.

Nous avons une mission :
faire du tri un réflexe naturel pour tous !

Notre objectif : démocratiser le tri, limiter les erreurs et rappeler que nous avons tous un rôle à jouer ! Grâce au tri, nos emballages et papiers peuvent connaître une seconde vie et contribuer à un avenir plus durable.

Grâce à leur présence régulière sur le terrain, elles créent un lien direct avec les habitants, répondent aux questions et apportent des conseils adaptés à chaque situation. Elles contribuent ainsi à corriger les erreurs de tri et à améliorer la qualité la qualité des emballages et papiers collectés.

Sensibilisation en porte à porte lors d'un contrôle qualité bac jaune

REPORTAGE

LA CARACTÉRISATION DES BACS JAUNE, ABRIBACS ET COLONNES DE TRI,KÉSACO ?

Une caractérisation des des bacs jaunes, abribacs et colonnes de tri à l'UTOM, c'est un peu comme une enquête sur nos poubelles !
L'objectif ? Décortiquer le contenu des bacs pour comprendre ce que nous trions vraiment. Des échantillons sont prélevés, triés et analysés pour voir s'il y a des erreurs ou des matières mal orientées. Cette étude permet d'ajuster les consignes de tri, de sensibiliser les usagers et d'améliorer le recyclage. En somme, c'est un check-up des poubelles pour s'assurer qu'elles sont bien triées et que chaque déchet finit au bon endroit !

Visiter virtuellement un centre de tri grâce au site : https://visite-centre-tri.citeo.com/

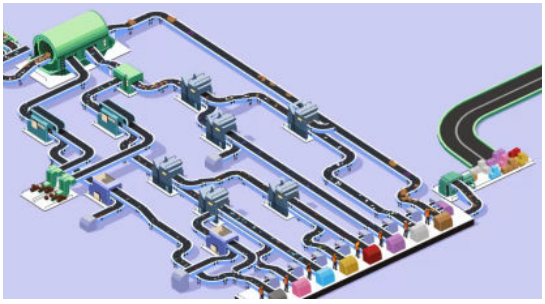

ON PEUT FAIRE MIEUX , ENSEMBLE DEVENONS DES PROS DU TRI !

Le tri des déchets est une responsabilité partagée, et le SICTOM vous accompagne au quotidien pour vous aider à adopter les bons réflexes et gestes de tri. En plus des caractérisations, l'équipe d'ambassadeurs et ambassadrices du tri réalisent pendant l'année des contrôles qualité des bacs jaunes avant la collecte. Couplé à un système de caméras embarquées sur les camions, cela permet de suivre l'évolution du tri sur notre territoire.

Tous ensemble TRIONS ! Mieux trier, Tous gagnants

LE PODIUM DES ERREURS DE TRI

*10% AUTRES REFUS : DIVERS (OUTILLAGE, ÉLECTRONIQUE...)

DES INSOLITES

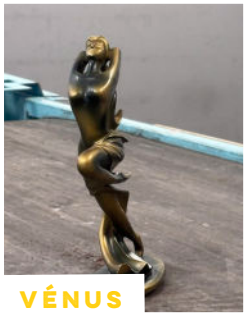

VÉNUS

Déchèterie ou don à une association

CENDRILLON

Déchèterie ou don à une association

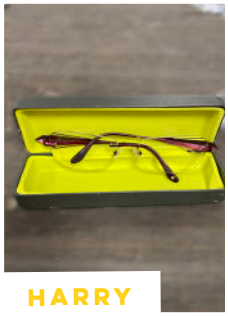

HARRY

Déchèterie ou chez votre lunettier

Erreur de tri : emballages imbriqués dans un sac jaune
Les emballages et papiers doivent être déposés en vrac et non imbriqués et sans sac dans votre bac jaune.

Erreur de tri : sacs d'ordures ménagères déposés dans le bac jaune destiné au tri

Les caméras embarquées sur les camions de collecte nous permettent un suivi optimisé des erreurs de tri. Ces données donnent la possibilité aux ambassadrices du tri de cibler les actions de sensibilisation.

SENSIBILISATION ET DÉVELOPPEMENT

LES ANIMATIONS DU PÔLE SENSIBILISATION ET DÉVELOPPEMENT

Tout au long de l'année, les équipes du pôle sensibilisation et développement vont à la rencontre des usagers, petits et grands, pour les aider à mieux comprendre la gestion des déchets.

LE LIVRET PÉDAGOGIQUE

Le livret pédagogique présente toutes les animations proposées par nos animatrices et ambassadrices du tri. De la gestion des déchets à leur temps de décomposition, en passant par le gaspillage alimentaire et l'utilisation des composteurs, chaque thème est abordé pour tous les âges !

PROXIMITÉ ET PÉDAGOGIE

Que ce soit en animation avec les enfants, à l'école, au centre de loisirs, ou en sensibilisation auprès des adultes lors d'événements locaux, les agents du SICTOM ont à cœur de traiter le sujet des déchets et de l'environnement de manière ludique et engageante.
Ce sont prêts de 80 animations par an qui sont organisées auprès du jeune public. Tout l'été, retrouvez-nous également sur de nombreux évènements.

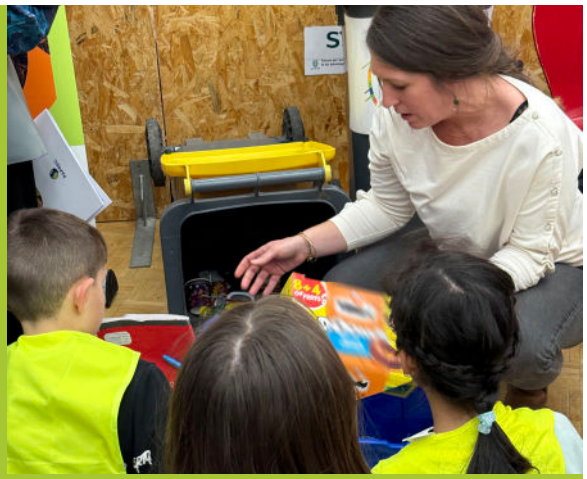

Notre ambassadrice de Tri en sensibilisation au tri lors du Forum de l'Environnement à Sully-sur-Loire

LES VISITES AU CENTRE DE TRI

Saviez-vous que vos emballages et papiers peuvent avoir une seconde vie ? À l'Unité de Traitement et de Valorisation des Ordures Ménagères (UTOM) de Saran, ils sont triés, recyclés ou valorisés pour limiter leur impact environnemental. Après leur dépôt dans le bac jaune ou en point d'apport volontaire, ces emballages et papiers sont acheminés vers cette installation où des machines et des opérateurs les séparent par matière. Certains seront transformés en nouvelles ressources, d'autres en énergie pour alimenter le réseau local.

Vous vous êtes déjà demandés ce que deviennent vos emballages et papiers après la collecte ? Les équipes du SICTOM vous proposent d'en découvrir les coulisses ! Et même si ce n'était pas encore un rêve… on vous garantit que la visite vaut le détour !

Visite d'un groupe au Centre de Tri, organisée avec une association locale

DE NOUVELLES DATES BIENTÔT DISPONIBLES !

LE BROYAGE DE VÉGÉTAUX À DOMICILE

Tailler ses haies ou élaguer ses arbres, et si on valorisait les déchets verts sur place ? Le SICTOM propose un service de broyage de végétaux à domicile. Vous prenez contact, on vous met en relation avec notre prestataire pour fixer un rendez-vous. Le professionnel intervient chez vous pour broyer vos branchages (jusqu'à 12 cm de diamètre). Le service est facturé 30€, le reste étant pris en charge par le SICTOM. **Le broyat obtenu peut ensuite être utilisé en paillage dans le jardin ou ajouté au compost.**

POUR DES MANIFESTATIONS ECO-RESPONSABLES

Le SICTOM accompagne vos communes et associations dans l'organisation de manifestations éco-responsables. Pour vos opérations de nettoyage, pensez au Kit Commune Propre, disponible gratuitement sur demande. Il contient tout le nécessaire pour agir sur votre territoire. Et pour limiter les déchets lors de vos événements, profitez aussi du prêt de gobelets réutilisables.

Des solutions simples et concrètes pour des rendez-vous plus durables !

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

UN PROJET PILOTE AU COLLÈGE DE LORRIS

Cette année, le SICTOM met l'accent sur la **lutte contre le gaspillage alimentaire.** Mais comment sensibiliser les adolescents à cet enjeu qui nous concerne tous ?

En partenariat avec l'équipe du restaurant scolaire (géré par le Conseil Départemental) et l'équipe pédagogique, les agents du SICTOM ont lancé un projet au cœur du collège de Lorris. L'objectif : impliquer directement les élèves en leur confiant l'animation d'ateliers et de stands qu'ils ont eux-mêmes préparés en petits groupes. Ces animations ont ensuite été présentées à leurs camarades durant la pause déjeuner.

Cette phase de test servira à affiner et enrichir le projet, avec l'ambition de proposer des actions construites et porteuses de sens dans l'ensemble des collèges du territoire.

CONCOURS DE DESSIN

Comme chaque année, le SICTOM a lancé son concours de dessin. Les jeunes élèvent ont proposé une bande dessinée sur le thème du Gaspillage Alimentaire.
Merci à tous les élèves pour leur participation.

Classe de CE2.CM1
Ecole de Lorris

©Freepik

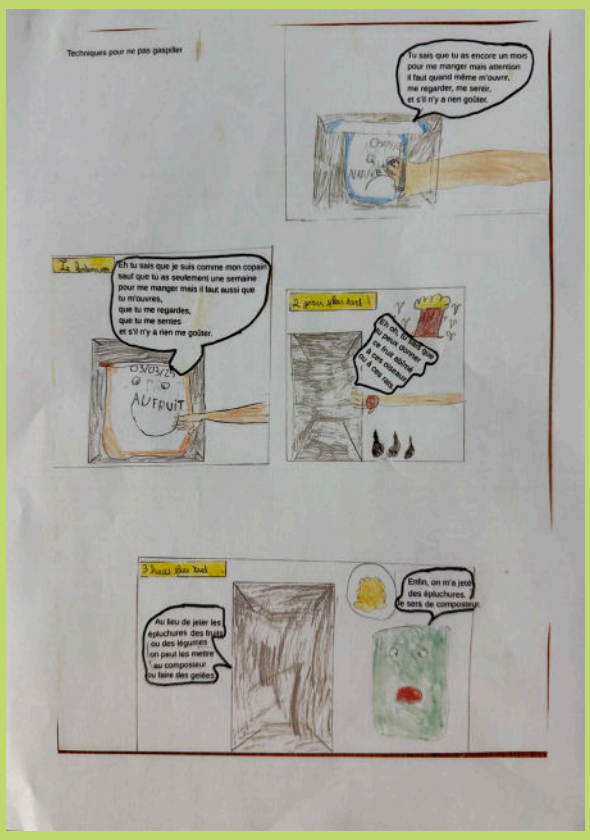

Classe de CM1.CM2
Ecole EPONA
de Neuvy-en-Sullias

COMPOSTEZ SANS SOUCI : LE SICTOM VOUS ÉQUIPE !

Le SICTOM facilite la gestion des déchets verts avec la distribution gratuite de composteurs, dès mai 2025 ! Pour plus de flexibilité, nous proposons des créneaux de retrait au SICTOM, y compris un samedi par mois, afin que chacun puisse en profiter. C'est l'occasion parfaite de réduire vos déchets tout en nourrissant naturellement votre jardin ! Ne manquez pas cette opportunité !

- **Mardi : 14h - 18h15**
- **Jeudi : 14h - 17h**
- **Vendredi : 9h - 13h**
- **Samedis exceptionnels de 9h à 13h :**
  14 juin, 5 juillet, 2 août et 6 septembre

Retrouvez notre nouveau
Guide du compostage individuel
sur notre site internet, dans votre mairie
ou à l'accueil du SICTOM.

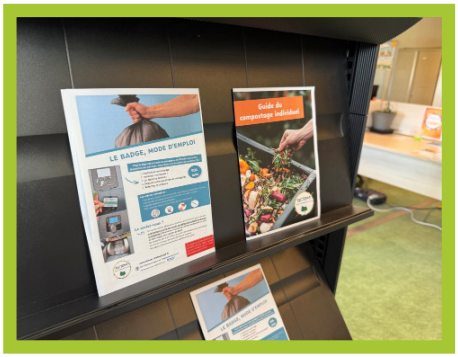

POURQUOI COMPOSTER ?

Composter, c'est :

- ✓ Réduire ses déchets et alléger sa poubelle.
- ✓ Diminuer l'impact environnemental en valorisant les biodéchets.
- ✓ Obtenir un engrais naturel et gratuit pour vos plantes.

SICTOM
région de Châteauneuf-sur-Loire

COLLECTE AMIANTE
DERNIÈRE COLLECTE !

Rendez-vous le 1er juillet 2025 avant midi à la déchèterie de Bray-St-Aignan

PROCÉDURE

- Votre dépôt sera contrôlé et validé par un agent de déchèterie.
- Un bon de dépôt vous sera remis.
- Dépôt maximal de 2m de longueur et 200kg par personne.
Un dépôt supérieur sera refusé.

DÉCHÈTERIE DE SULLY-SUR-LOIRE : UN PROJET DANS LES TUYAUX

Cette déchèterie nouvelle génération proposera un nouveau service de qualité. Sa particularité : le site sera aménagé avec **une majorité de dépôts au sol** (déchets verts, bois, gravats).

Les petits + :

- une ressourcerie
- une aire de mise à disposition de compost et plaquettes pour les usagers.

AVANT PROJET DÉFINITIF

Le projet de longue date de création de cette nouvelle déchèterie s'est concrétisé en octobre 2023. Son objectif : proposer un service de qualité, adapté aux normes en vigueur et aux besoins actuels des usagers.

Le permis de construire ainsi que le dossier ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) sont déposés depuis début avril 2025.

Vous pourrez déposer dans votre déchèterie :

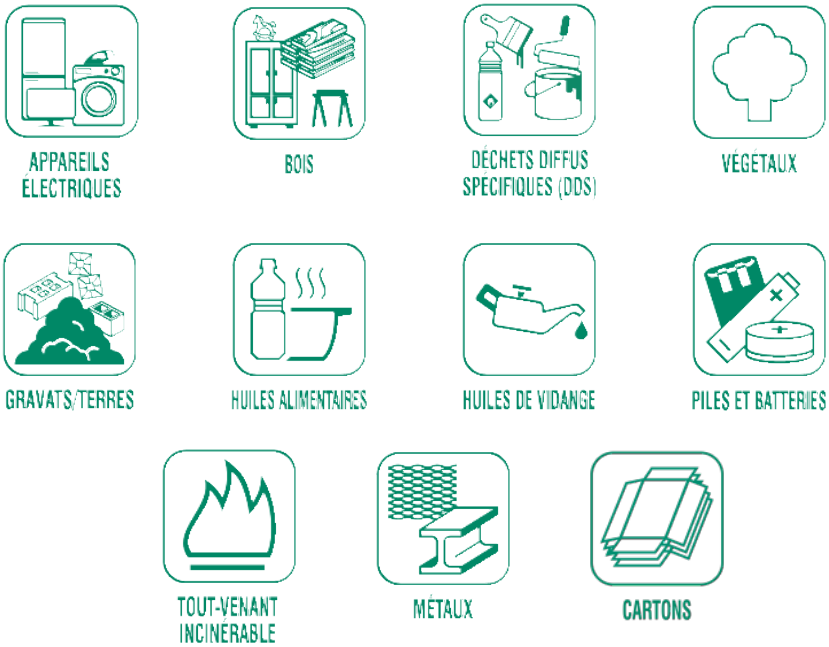

STOP AUX DÉCHETS ABANDONNÉS

Au pied des colonnes comme dans la nature, le dépôt sauvage est interdit. C'est une infraction de 3ème classe, amendable jusqu'à 1500 €.

SICTOM
région de Châteauneuf-sur-Loire